



50 ans d'action du Parlement européen

Le Parlement européen célébrera son 50ème anniversaire le 19 mars 2008. En effet, l'Assemblée parlementaire européenne a tenu sa réunion constitutive à Strasbourg le 19 mars 1958. Elle disposait alors uniquement de pouvoirs consultatifs. C'est un moment propice pour faire un bilan de l'activité du PE qui a vu ses pouvoirs renforcés au fur et à mesure de l'évolution des Traités.

Cette note d'information retrace l'évolution de l'Assemblée européenne, dotée seulement de 142 membres désignés et de quatre langues officielles, jusqu'au Parlement européen actuel dont les 785 membres sont élus au suffrage direct et qui fonctionne avec 23 langues. Le Parlement européen de 2008 a de larges pouvoirs de décision portant sur la législation, le budget et le contrôle de la Commission européenne. En fait, le Parlement européen est unique au monde. Il n'y a aucun autre parlement supranational directement élu qui dispose de ce pouvoir étendu.

Une fois le traité de Lisbonne ratifié, le Parlement européen, après les élections en juin 2009, se composera de 751 députés (y compris son Président) avec des pouvoirs encore renforcés.

Cette note d'information rappelle les législations clés adoptées par le Parlement européen au cours des 50 dernières années, le renforcement de ses pouvoirs, les dates des élections européennes passées et des élections des présidents du Parlement, ainsi que l'évolution du nombre de députés et de langues.

Enfin, sont repris également les lauréats du prix Sakharov pour la liberté de l'esprit qui témoigne du combat du Parlement pour les droits de l'homme dans le monde.

La célébration officielle du 50ème anniversaire du PE aura lieu à Strasbourg le mercredi 12 mars à 12h45 en présence des présidents du Parlement, de la Commission et du Conseil.

En vue de fournir des éléments d'illustration à cet évènement, l'Unité audiovisuelle du Parlement mettra à la disposition de la presse, à partir du 5 mars, un dossier très complet d'images et de photos retraçant les moments forts de l'institution (voir informations pratiques).

Table des matières :

- Législations clés adoptées par le Parlement
- Renforcement des pouvoirs du PE
- Elections et évolution du nombre de députés et de langues officielles
- Les Présidents du PE (de 1958 à aujourd'hui)
- Le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit
- Informations pratiques :célébration et kit audiovisuel

Contact :**Fabienne Gutmann-Vormus et Félix Hénou**

E-mail: presse-FR@europarl.europa.eu

BXL: (32-2) 28 40650

STR: (33-3) 881 72649

PORT: (+32) 498 98 33 29

Federico de Girolamo

E-mail: lega-press@europarl.europa.eu

BXL: (32-2) 28 31389

STR: (33-3) 881 72850

PORT: (32) 0498.983.591

Législations clés adoptées par le Parlement

Devenu législateur sur un pied d'égalité avec le Conseil, le Parlement européen a contribué, au cours des trois dernières législatures, à mettre en place des législations essentielles pour l'Union européenne et pour ses citoyens. Il est même allé parfois jusqu'à remettre en cause certaines d'entre elles. Retour sur quelques dossiers significatifs de cette évolution.

Législature actuelle (2004-2009)

<p>Vers un marché européen du crédit à la consommation</p> <p>16 janvier 2008</p>	<p>Le Parlement a adopté en deuxième lecture une directive visant à stimuler le marché européen du crédit à la consommation, tout en protégeant les consommateurs. La nouvelle directive permettra d'harmoniser les contrats de crédit à la consommation dans un certain nombre de domaines comme les informations types à inclure dans la publicité fournie aux consommateurs avant que les contrats ne soient signés et, quand ils sont conclus, les calculs du coût total d'un prêt, le droit d'annuler et celui de rembourser de manière anticipée.</p>
<p>Baisse des tarifs de téléphonie mobile à l'étranger</p> <p>23 mai 2007</p>	<p>Le Parlement européen a adopté à une écrasante majorité un compromis de première lecture sur "<i>l'itinérance sur les réseaux publics de téléphonie mobile</i>" (roaming) résultant des négociations récentes entre les députés et la présidence du Conseil. Ce faisant - et en négociant une entrée en vigueur rapide du règlement - le Parlement a veillé à ce que 140 millions d'utilisateurs profitent de tarifs de roaming moins élevés pour les vacances d'été.</p>
<p>Activités de la CIA en Europe : le Conseil pressé d'obtenir davantage d'informations des États membres</p> <p>14 février 2007</p>	<p>Plus d'un millier de vols de la CIA ont utilisé l'espace aérien européen de 2001 à 2005 et des lieux de détention secrets ont pu être localisés dans des bases militaires américaines en Europe, selon la commission temporaire sur les activités de la CIA. Son rapport final déplore la passivité de certains États membres face aux opérations illégales et le manque de coopération du Conseil.</p>
<p>Services portuaires : le "2ème paquet" reste à quai</p> <p>19 Janvier 2006</p>	<p>Pour la seconde fois, le Parlement a refusé la proposition de la Commission sur la libéralisation des services portuaires. Les députés attendaient une législation mettant en place une transparence et une concurrence saine entre les ports. En outre, ils ont critiqué la non prise en compte des souhaits du Parlement sur l'auto-assistance et le pilotage, points controversés du premier "<i>paquet</i>" portuaire. Les députés se sont notamment opposés au maintien de la possibilité pour les armateurs de recourir à leur propre équipage pour charger et décharger les cargaisons mais aussi pour les services de pilotage. Cette auto-assistance a été perçue comme une menace pour la vie et pour les revenus des personnels concernés.</p>
<p>REACH : une réglementation qui protège des produits chimiques sans pénaliser les industriels</p> <p>13 décembre 2006</p>	<p>Le Parlement a approuvé le projet de règlement REACH (enregistrement, évaluation et autorisation de produits chimiques) à une très large majorité. REACH oblige les producteurs à enregistrer toutes les substances chimiques qui sont produites ou importées en quantité supérieure à 1 tonne par an. L'enregistrement touche environ 30.000 substances. Les députés ont obtenu la substitution des substances les plus dangereuses lorsque des alternatives existent, la reconnaissance d'un "<i>devoir de vigilance</i>" des producteurs et la promotion de méthodes alternatives à l'expérimentation sur les animaux.</p>
<p>Libéraliser les services en préservant le modèle social européen</p>	<p>La directive qui vise à faciliter la fourniture de services transfrontaliers en supprimant des obstacles à leur libre circulation dans l'UE a été ap-</p>

Background

15 novembre 2006	prouvée par le Parlement européen. Le texte final adopté reflète largement la position de première lecture du Parlement réalisant un équilibre entre la concurrence et la protection sociale. Cette directive, en grande partie réécrite par le Parlement européen en première lecture, a réussi à remplacer le très contesté " <i>principe du pays d'origine</i> " par une clause de " <i>libre prestation des services</i> ", élément clé de l'accord final.
Les compagnies aériennes dangereuses interdites de ciel européen 16 novembre 2005	Depuis le 22 mars 2006, 93 compagnies aériennes non conformes aux exigences de sécurité ont été interdites de vol dans toute l'UE, en grande partie grâce aux efforts du PE. La liste est disponible sur Internet et mise à jour chaque fois que nécessaire, et au minimum tous les trois mois. Le Parlement a modifié la proposition initiale pour que soit décidée une liste européenne commune, à la place de 25 listes nationales. Il a par ailleurs renforcé les dispositions relatives aux droits des passagers.
Pas de brevet pour les logiciels 6 juillet 2005	Le Parlement a rejeté en juillet 2005, à une très large majorité, la proposition de directive concernant la brevetabilité des logiciels. Cette décision, soutenue à une écrasante majorité, reflétait le désaccord entre les députés européens et le Conseil sur la définition du champ d'application de la directive. Les parlementaires souhaitaient éviter que des brevets soient délivrés pour des logiciels " <i>purs</i> ", tout en protégeant les inventions utilisant des programmes informatiques.

Législature 1999-2004

Commission temporaire sur la sécurité maritime 21 avril 2004	A la suite de la catastrophe du pétrolier Prestige, le Parlement européen a décidé de constituer une commission temporaire chargée d'enquêter sur cet accident et sur d'autres accidents maritimes. Son rapport final réclame la création d'un chapitre européen concernant la sécurité maritime, basé sur l'interdiction des navires inférieurs aux normes moyennes, l'élaboration de protocoles d'action communs en cas de catastrophes, l'introduction d'un système de responsabilité et l'amélioration des conditions de vie et de travail des marins.
Services portuaires : rejet de la directive 20 novembre 2003	Les députés ont rejeté en troisième lecture, par 209 pour, 229 contre et 16 abstentions, le texte proposé par le comité de conciliation sur la libéralisation des services portuaires. Le Parlement et le Conseil, parvenus à des compromis sur certains points, n'étaient pas du même avis sur plusieurs éléments-clés et notamment sur les services de pilotage et de manutention du fret. Le PE a rejeté la directive sur les services portuaires pour la deuxième fois le 18 janvier 2006.
Les produits cosmétiques ne seront plus testés sur les animaux 15 janvier 2003	Les députés ont approuvé une directive qui organise, sur la base d'un calendrier précis, l'interdiction progressive des tests ayant recours à l'expérimentation animale dans l'UE. Grâce au Parlement, la législation interdit également la vente des produits et ingrédients testés sur les animaux, y compris en provenance de pays tiers.
Objectif 2010 : un cinquième de l' énergie renouvelable 27 septembre 2001	La directive concernant les sources d'énergie renouvelable a fixé un objectif de 12% de sources d'énergie renouvelables (SER) dans la consommation intérieure brute d'énergie de l'UE des 15 d'ici 2010. Avec l'élargissement de 2004, l'objectif général de l'UE est passé à 21%. Il représente également une partie essentielle des mesures requises pour se conformer au protocole de Kyoto.

Législature 1994-1999

Contrôle de la Commission 14 janvier 1999	Le Parlement approuve par 319 pour, 157 contre et 54 abstentions, une résolution en vue de créer un comité d'experts indépendants. Le 15 mars, le " <i>Comité des Sages</i> " fournit son rapport final et dénonce la responsabilité de la Commission. Le jour suivant, la Commission de Jacques Santer démissionne.
Dessins et modèles industriels: priorité à la protection du consommateur 13 octobre 1998	Le Parlement a approuvé une directive destinée à assurer une protection efficace des dessins et modèles industriels dans toute l'UE, de façon à écarter les obstacles à la libre circulation des biens et à instaurer un système de concurrence exempt de distorsions. Le PE a approuvé cet objectif, conscient que la protection des droits des créateurs est essentielle pour inciter les entreprises à investir dans l'innovation au niveau du design industriel. Ainsi, le Parlement a accepté le principe d'une protection européenne de 5 ans, renouvelable 5 fois, pour les titulaires des dessins et modèles dûment enregistrés.
Libéralisation du marché des télécommunications 6 octobre 1997	La législation communautaire destinée à encourager la concurrence dans le secteur des télécommunications devrait se traduire pour le consommateur par des prix plus bas et un choix plus large. Les députés ont notamment persuadé le Conseil d'obliger les États membres à assurer un accès, pour tous les utilisateurs, à un ensemble de services de base de qualité à un coût raisonnable (l'obligation de service universel) et à protéger la diversité culturelle.
Commission d'enquête temporaire sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) 19 février 1997	Suite à l'explosion de la " <i>vache folle</i> ", dans les années 1990, le Parlement a mené une enquête sur l'ESB en vue d'analyser la manière dont la Commission, le Conseil et le gouvernement britannique avaient géré cette crise très inquiétante pour la santé humaine. Les députés ont adopté le rapport final de la commission d'enquête temporaire créée en 1996 et émis 79 recommandations en vue de combattre l'ESB et de prendre davantage en compte la protection des consommateurs. Le Parlement a également décidé de créer une seconde commission pour contrôler les suites données aux premières recommandations.

Accroissement des pouvoirs du PE : les dates-clés

Depuis 50 ans, le Parlement est l'institution européenne qui s'est la plus développée, tant en termes de pouvoirs que de taille. Représentant les peuples des Etats réunis dans les Communautés européennes, le Parlement européen n'a cessé, depuis sa création avec les Traités de Rome, de développer ses compétences au fil des Traités - de simple organe consultatif à celui de colégislateur à part entière -, mais aussi sa légitimité démocratique en adoptant l'élection de ses membres au suffrage universel direct en 1979.

19 mars 1958	Session constitutive de la nouvelle Assemblée parlementaire européenne (11h, Strasbourg): le PE a le droit d'être consulté par le Conseil.	Pouvoir consultatif
30 mars 1962	L'Assemblée parlementaire décide de s'appeler " <i>Parlement européen</i> " (PE).	
22 avril 1970	Signature à Luxembourg du Traité portant modification de certaines dispositions budgétaires: accroissement des pouvoirs budgétaires du PE suite au remplacement des contributions financières des États membres par des ressources propres.	Pouvoirs budgétaires
15 octobre 1973	Le Conseil arrête une série de mesures visant à améliorer ses relations avec le PE dans le domaine de la conclusion des accords commerciaux et amélioration de la procédure de consultation de l'Assemblée.	Conseil/PE
9 et 10 décembre 1974	Le Sommet de Paris décide de l'élection au suffrage direct du PE.	Election directe
4 mars 1975	Déclaration commune instituant une procédure de concertation suite à l'accroissement des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée.	Concertation
22 juillet 1975	Signature à Bruxelles du Traité portant modification de certaines dispositions financières des traités. Il renforce les pouvoirs budgétaires de l'Assemblée (le PE obtient le droit de rejet du budget et de donner décharge à la Commission sur l'exécution de celui-ci); en vigueur le 1er juin 1977.	Pouvoirs budgétaires
20 septembre 1976	Adoption à Bruxelles de l'Acte portant election des représentants à l'Assemblée au suffrage universel direct.	Acte election directe PE
7-10 juin 1979	Première election du PE au suffrage universel direct (410 membres).	1ère election du PE
14 février 1984	Adoption du rapport Spinelli sur le Traité de l'Union européenne	Avant-projet de traité sur l'Union européenne
29-30 juin 1987	Conseil européen de Bruxelles. Pour la première fois, le Conseil européen entend le président du PE avant l'ouverture des travaux.	Participation au sommet de Bruxelles
1er juillet 1987	Entrée en vigueur de l'Acte unique européen (AUE). Officialisation de l'appellation " <i>PE</i> ". Introduction des procédures de coopération (droit à une seconde lecture) et d'avis conforme (nécessaire pour la conclusion des accords internationaux et l'élargissement).	AUE: Coopération et Avis Conforme
7 février 1992	Signature à Maastricht du Traité sur l'Union européenne. Introduction de la procédure de codécision (avec la procédure de conciliation, applicable à 15 bases légales). Le PE a aussi le droit d'approuver la Commission et de nommer le Médiateur européen . Entrée en vigueur le 1/11/1993.	Traité de Maastricht: Codécision
18 janvier 1995	En séance plénière, les députés européens votent (417 pour, 104 contre) la nomination de Jacques Santer au poste de président de la prochaine Commission européenne.	Nomination de la Commission
2 octobre 1997	Signature du Traité d'Amsterdam: simplification de la procédure de codécision, extension à 32 bases légales et droit d'approuver le Président de la Commission .. Entrée en vigueur: 01/05/1999.	Traité d'Amsterdam: approbation du Président de la

Background

		Commission
26 février 2001	Signature du Traité de Nice: extension de la codécision à 37 bases légales , Entrée en vigueur: 01/02/2003.	Traité de Nice
Août-octobre 2007	Travail de la CIG sous le contrôle du PE , via ses trois représentants.	CIG
12 décembre 2007	Signature et proclamation de la Charte des droits fondamentaux à Strasbourg (session plénière)	Charte des droits fondamentaux
13 décembre 2007	Signature du Traité de Lisbonne: extension de la codécision à presque 90 bases légales. Droit de nommer le Président de la Commission , sur proposition du Conseil européen (qui doit tenir compte des résultats des élections).	Traité de Lisbonne: Nomination Président de la Commission

Évolution du rôle du PE dans les Traités

	Election des députés	Rôle législatif et budgétaire	Nomination de l'exécutif
Traité CECA (1950)	Choix entre élections directes ou sélections des députés par les parlements nationaux		Droit de révocation de la Haute Autorité
Traité de Rome (1957)	Élections directes explicitement prévues (mises en place en 1979)	Droit de consultation et possibilité de donner son avis au Conseil	
Traités budgétaires (1970 et 1975)		Droit de rejeter le budget, d'amender le montant des dépenses et de donner ou non décharge à la Commission pour l'exécution du budget annuel	
Acte unique européen (1986)		" <i>Procédure de coopération</i> " qui donne droit à une seconde lecture et " <i>procédure d'avis conforme</i> " pour l'approbation des élargissements et de certains accords internationaux	
Traité de Maastricht (1992)		" <i>Procédure de codécision</i> " avec une étape de conciliation qui s'applique à 15 bases légales. Droit d'inviter la Commission à présenter une proposition législative	Droit d'approuver la Commission dans son ensemble et mise en place de commissions d'enquête. Nomination du Médiateur et obligation pour le Président de la BCE de faire rapport à la commission parlementaire concernée
Traité d'Amsterdam (1997)		Simplification et extension de la codécision à 32 bases légales	Droit d'approuver la nomination du Président de la Commission
Traité de Nice (2000)		Extension de la codécision à 37 bases légales	
Traité de Lisbonne (2007)		Extension de la codécision à 85 bases légales, qui devient la " <i>procédure législative ordinaire</i> ". Possibilité d'annuler les actes législatifs dérivés	Élection du Président de la Commission par le PE sur proposition du Conseil, qui devra tenir compte du résultat des élections au PE

Source: « *Les institutions de l'Union européenne* », deuxième édition, Presse universitaire d'Oxford, Oxford, édités par John Peterson et Michael Shackleton.

PE : élections et accroissement du nombre de députés et de langues officielles

Si la première Assemblée européenne était dotée seulement de 142 membres désignés et de quatre langues officielles, le Parlement européen actuel comporte 785 membres élus au suffrage direct et fonctionne avec 23 langues. Une fois le traité de Lisbonne ratifié, le Parlement européen, après les élections en juin 2009, se composera de 751 députés (y compris son Président) avec des pouvoirs encore renforcés.

1er janvier 1958	Entrée en vigueur des Traités de Rome. L'Assemblée s'élargit à 142 membres.	142 Députés 4 langues
16 janvier 1973	Première réunion du Parlement élargi à 198 membres à la suite de l'adhésion du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni.	1er élargissement 198 députés 6 langues
12-13 juillet 1976	Le Conseil européen de Bruxelles décide que le PE sera élu au suffrage universel direct. Le nombre de sièges passe à 410.	410 députés
7-10 juin 1979	Première élection du PE au suffrage universel direct.	1ère élection du PE
17-20 juillet 1979	Première Constitutive à Strasbourg. Simone Veil (France) est élue présidente à la majorité absolue au second tour (Veil 192, Amendola 47, Zagari 138).	Élection Président du PE
1er janvier 1981	Adhésion de la Grèce: 434 députés	2ème élargissement 434 députés 7 langues
14 et 17 juin 1984	Deuxième élection du PE au suffrage universel direct.	2ème élection
1er janvier 1986	Adhésion de l'Espagne et du Portugal aux Communautés européennes. 518 députés.	3ème élargissement 518 députés 9 langues
15-18 juin 1989	Troisièmes élections européennes au suffrage universel direct.	3ème élection
9-12 juin 1994	Élections du PE.	4ème élection
19-28 juillet 1994	Constitutive: ajustement du nombre de sièges suite à la réunification de l'Allemagne: 567 sièges.	Réunification allemande 567 députés
1er janvier 1995	Adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'UE. le nombre de députés passe à 626 sièges.	4ème élargissement 626 députés 11 langues
10-13 juin 1999	Élections du PE.	5ème élection
1er mai 2004	La République tchèque, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovaquie (représentant tous ensemble plus de 100 millions de citoyens) adhèrent à l'UE. Le PE compte 732 membres.	5ème élargissement 732 députés 20 langues
10-13 juin 2004	Élections européennes.	6ème élection
1er janvier 2007	La Bulgarie et la Roumanie adhèrent à l'UE. Le PE compte 785 députés, jusqu'aux élections européennes de 2009. La population de l'Union passe à 492,8 millions d'habitants. Avec l'ajout du bulgare, de l'irlandais et du roumain, l'UE compte désormais 23 langues officielles.	6ème élargissement 785 députés 23 langues
Juin 2009	Élections européennes, avant lesquelles le traité devra avoir été ratifié par les Etats membres. Les députés seront 750 + le Président.	Élections européennes

Background

Évolution du nombre de députés français, belges et luxembourgeois au PE depuis 1952

Etat membre/année	FR	BE	LU	Nombre total de députés
1958 (CEE)	36	14	6	142
1979	81	24	6	410
1995	87	25	6	626
2004	78	24	6	732
2007	78	24	6	785
2009	74	22	6	751

Présidents du PE avant les élections directes (1958-1979)

Robert Schuman (FR) , Mars 1958 - Mars 1960
Hans Furler (DE), Mars 1960 - Mars 1962
Gaetano Martino (IT), Mars 1962 - Mars 1964
Jean Duvieusart (BE) , Mars 1964 - Mars 1965
Victor Leemans (BE) , Mars 1965 - Mars 1966
Alain Poher (FR) , Mars 1966 - Mars 1969
Mario Scelba (IT), Mars 1969 - Mars 1971
Walter Behrendt (DE), Mars 1971 - Mars 1973
Cornelis Berkhouwer (NL), Mars 1973 - Mars 1975
Georges Spénale (FR) , Mars 1975 - Mars 1977
Emilio Colombo (IT), Mars 1977 - Mars 1979

Présidents du PE après les élections directes

Simone Veil (FR) , Juillet 1979
Pieter Dankert (NL), Janvier 1982
Pierre Pflimlin (FR) , Juillet 1984
Lord Henry Plumb (UK), Janvier 1987
M. Baron-Crespo (ES), Juillet 1989
Egon A. Klepsch (DE), Janvier 1992
Klaus Hänsch (DE), Juillet 1994
José María Gil-Robles (ES), Janvier 1997
Nicole Fontaine (FR) , Juillet 1999
Pat Cox (IE), Janvier 2002
Josep Borrell Fontelles (ES), Juillet 2004
Hans-Gert Pöttering (DE), Janvier 2007

Le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit

Les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit sont les premières priorités du Parlement européen. Le Prix Sakharov, qui doit son nom au dissident russe Andreï Sakharov (1921-1989), est décerné chaque année depuis 1988 à des personnalités ou des organismes qui s'emploient à :

- défendre les droits de l'homme et les libertés fondamentales, en particulier la liberté d'expression ;
- sauvegarder les droits des minorités ;
- promouvoir le respect des lois internationales ;
- promouvoir la démocratie et l'État de droit.

Lauréats du Prix Sakharov :

- 1988 Nelson Mandela et Anatoli Marchenko (à titre posthume)
- 1989 Alexander Dubcek
- 1990 Aung San Suu Kyi
- 1991 Adem Demaçi
- 1992 Las Madres de la Plaza de Mayo
- 1993 Oslobodjenje
- 1994 Taslima Nasreen
- 1995 Leyla Zana
- 1996 Wei Jinsheng
- 1997 Salima Ghezali
- 1998 Ibrahim Rugova
- 1999 Xanana Gusmão
- 2000 ¡Basta Ya!
- 2001 Izzat Ghazzawi, Nurit Peled-Elhanan et Dom Zacarias Kamwenho
- 2002 Oswaldo José Payá Sardiñas
- 2003 Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies et l'ensemble du personnel des Nations unies
- 2004 Association des journalistes de Biélorussie
- 2005 Les Femmes en blanc, Hauwa Ibrahim, Reporters sans frontières
- 2006 Alexander Milinkevich
- 2007 Salih Mahmoud Osman, avocat soudanais des droits de l'homme.

Informations pratiques

Les festivités du 50ème anniversaire du PE démarreront à Strasbourg le mercredi 12 mars à 12h45 et la séance solennelle dans l'hémicycle à 15h avec les interventions de Hans-Gert Pöttering, Président du Parlement européen, de Jose Manuel Barroso, Président de la Commission, et de Janez Janša, Premier ministre slovène, Président en exercice du Conseil. Les discours laisseront ensuite la place à un concert de l'Orchestre des jeunes de l'Union européenne.

A l'occasion du 50ème anniversaire, un matériel audiovisuel spécial est disponible sur le site du 50ème anniversaire comportant des kits audio et vidéo ainsi qu'une sélection de 50 photos.

Des images illustrent des moments clés du Parlement depuis sa première session en mars 1958 jusqu'à aujourd'hui chronologiquement. Ce kit inclut l'historique des séquences vidéo de chaque Président du Parlement européen de Robert Schuman à Hans-Gert Pöttering. Le kit audio a sélectionné 15 discours clés.

(voir lien ci-dessous).